

Grand Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212815>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Tenez, voilà l'histoire. Lisez-moi cela ; c'est vous qui l'avez écrit... Vite. Vite. Mais lisez donc... lisez donc... Ne voyez-vous pas que je souffre...

Peu rassuré par les allures incohérentes de l'individu, j'obéis et, tout en lisant, je remarquai que sa figure, à chaque mot prononcé par moi, prenait une apparence de calme...

Voici d'ailleurs le très remarquable article cause de ce phénomène psychologique.
(Communiqué par C. P.-V.) (A suivre.)

Recette de saison.

Contre le rhume. — Par ces temps humides et froids, un journal indique ce remède contre le rhume, remède dont il garantit l'efficacité absolue :

Prenez :

Bonne eau-de-vie, trois cuillerées à bouche.

Sirop de capillaire, trois cuillerées à bouche.

Mélez et versez dessus une infusion chaude de fleurs de violettes, une grande tasse.

Boire le tout en une seule fois le soir, après s'être mis au lit, et reprendre la même potion deux ou trois soirs de suite.

Pour les jeunes personnes, pour celles dont la constitution est faible, on peut se contenter de deux cuillerées d'eau-de-vie.

Des effets de la neige.

Jusqu'ici, la neige ne nous a certes pas manqué depuis le commencement de l'hiver. Et tout nous autorise à présumer de nouvelles et abondantes chutes de neige. Car, il ne faudrait pas trop se fier à l'armistice dont nous jouissons.

On croit généralement que la neige produit d'autant meilleur effet qu'elle persiste plus longtemps, sans bien se rendre compte si elle cède directement au sol des principes fertilisants ou bien si elle empêche ceux-ci de s'évaporer. Or il est bien certain que l'air contient de l'ammoniaque en plus ou moins grande quantité, que les nuages de neige ramassent cet ammoniac de l'air, que la neige en tombant l'entraîne vers la terre et le lui apporte en fondant. Plus la neige fond lentement plus le sol peut absorber d'ammoniaque. Au contraire, par une fonte rapide entremêlée d'averses de pluie, une grande partie de cet ammoniac est entraînée par les eaux et ne profite pas au sol. Il est bon dès lors de tourner ses champs, et ses jardins en automne, de laisser les glèbes intactes sans les délaier de façon que le terrain soit bien raboteux. Les eaux de dégel s'écoulent alors beaucoup moins facilement, pénètrent plus profondément dans le sol et y apportent une notable quantité de substances fertilisantes.

La neige emmagasine non seulement l'ammoniac, mais l'acide carbonique de l'air. On a calculé qu'un demi kilo de neige contient plus de 11 centimètres cubes d'acide carbonique. Une neige bien floconneuse contient de grandes quantités d'air, cela peut aller jusqu'à $\frac{19}{20}$ de son volume qui se trouve ainsi immobilisés. Quant à l'acide carbonique de cet air, il contribue à la décomposition des matières minérales et de la majeure partie des roches qui en se désagrégeant sous l'action de l'acide carbonique forment la terre végétale et alimentent les plantes. Les hivers abondants en neige sont à ce point de vue fort avantageux aux végétaux et aux animaux qui s'en nourrissent.

'Na roille.

On dzo que piovevssai à la roille, lo pionnié de Bétusy reincontre la villie Pernette que revegnai dâo martzi et s'einmodâvê contre Bîman.

— Adi la piodze, mère-gran ! E-t-e lo bon Dieu ãobin lo diablo que fâ la bûia ?

— Laisse pî fère ci qu'eimantche lè cerise, pionnié. L'è on tein dépurein, va, ma lè zetzergo n'an omeinte pa fautâ dè se cratchî su lè man po montâ amon lè passî !

DJAN DAI PIVÉ.

Le „Père la Victoire” en Suisse.

Voici une anecdote peu connue sur le grand Carnot, le Conventionnel, « l'organisateur de la victoire ».

Le bailli bernois Victor de Bonstetten donnait en septembre 1797, au château de Nyon (Vaud), un grand bal où étaient conviés de nombreux émigrés et la société habituelle de Mme de Staël.

La fête battait son plein, lorsqu'on vit apparaître tout à coup à une des portes des salons éblouissants de lumière, un homme hâve, déguenillé, à la barbe longue, paraissant exténué de fatigue. Ses haillons souillés dégouttaient d'eau et ses chaussures éculées, invraisemblables, laissaient des traces boueuses sur le parquet.

Il fit quelques pas dans le salon. Au grand émoi des dames, et le chapeau à la main, s'adressant au bailli, qui donnait déjà des ordres d'expulsion aux domestiques : « Monsieur, je meurs de faim... Je viens vous demander asile... *Je suis Carnot !* »

A ce nom fameux dans les fastes de la Convention nationale, et qui sonnait comme une fanfare de victoire, les danses cessèrent, l'orchestre fit silence et tous les invités se pressèrent à l'envi autour du proscrit du dix-huit fructidor.

Le bailli de Bonstetten le mena dans son appartement, lui fit servir une collation, et le lendemain, Carnot, équipé à neuf, muni d'un passeport signé de Leurs Excellences de Berne, put continuer sa triste odyssée.

On raconte que, quelques années après, devenu ministre de la guerre sous le premier consul, Carnot n'oublia pas son bienfaiteur, proscrit à son tour à la suite des troubles de Berne.

Il fit venir l'aimable bailli à Paris, le présenta à Bonaparte et lui prouva toute sa reconnaissance par d'ingénieux et délicats procédés.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

1 LES CHALETS DE LA ROSELINAZ

4

Le mourant se recueillit comme pour puiser de nouvelles forces, puis il essaya de mouvoir sa main droite et de la tendre à Charles. Celui-ci saisit cette main où avait déjà passé le froid de la mort, et l'inonda de baisers et de larmes.

Du regard et de la tête, Pierre fit signe à Marie qui, debout près du lit, pleurait silencieuse. Elle s'avança et se mit à genoux à côté de Charles. Un éclair de joie brilla encore dans les yeux du vieillard lorsque ces deux jeunes visages, ainsi rapprochés l'un de l'autre, se penchèrent vers lui. Il fit un effort pour tendre la main à Jean-Toine, mais son bras retomba inerte sur le lit et, dans ses yeux, brilla la dernière étincelle de vie.

Jean-Toine resta un instant les yeux fixés sur cette belle figure dont les traits se décomposaient rapidement. Puis, se détournant, il dit : « Maintenant, tout est fini ; au revoir, cher ami ; que Dieu reçoive ton âme ! »

Les jours s'écoulèrent bien tristes à la Roselinaz ; d'autant plus qu'ils n'apportèrent pas le calme, le silence qui règne ordinairement dans la maison d'un mort, et que chacun désire, afin de se recueillir, et de laisser s'apaiser les poignantes émotions que donne toujours le spectacle d'un départ pour l'autre monde. Pour conduire Pierre dans sa dernière demeure, il fallut établir dès la Roselinaz, à Morcles un chemin plus large et plus commode que le sentier tracé dans la neige les jours auparavant. Les gens de Morcles se prêtèrent généreusement à ce travail, mais il en résulta un va-et-vient perpétuel dans le chalet.

Chacun entraînait en apparence, pour offrir ses consolations à Charles, en réalité poussé par cet

¹ Cette jolie nouvelle, qui a pour théâtre l'un des sites les plus agréables de nos Alpes vaudoises, a été publiée en 1874, par la *Feuille d'Aïds de Lausanne*. Son directeur a bien voulu nous accorder l'autorisation de la reproduire. Elle n'est pas signée.

instinct de curiosité plus ou moins indiscrète inhérente à la nature humaine ; on savait d'ailleurs que, vu la circonstance, la table était mise pour tous, et on en profitait. Ajoutons pourtant que Charles reçut la visite de plusieurs parents ou amis de son père, que la mort de celui-ci avait douloureusement affectés et qui avaient voulu venir témoigner au fils leurs sentiments de sympathie et de commisération.

Le calme ne se retrouva que lorsque la dépouille du vieux Pierre eut été déposée au cimetière de Lavey. Charles eût sans doute éprouvé l'impression d'un grand vide, d'une désolante solitude, si dès le premier jour de nombreuses occupations n'avaient réclamé ses soins. Depuis longtemps il n'était pas satisfait de la manière dont les choses marchaient à la Roselinaz, et il était bien résolu à y apporter de grands changements. Les connaissances acquises pendant son séjour à la plaine devaient, pensait-il, être mises en pratique.

La mère de Charles, originaire d'un village voisin de Bex, avait inculqué à son unique enfant des idées peu en harmonie avec le genre d'existence seul possible à la montagne, c'est-à-dire avec cette vie d'isolement, où chaque jour ressemble à tous ceux qui l'ont précédé. Aussi, de bonne heure, Charles manifesta le désir de descendre à la plaine. Un besoin irrésistible de s'instruire le tourmentait. A la Roselinaz, il n'y avait aucun moyen d'y donner satisfaction ; l'école de Morcles n'est tenue que pendant l'hiver, saison où il était rarement possible à Charles de tirer profit de l'enseignement du régent. Pierre se laissa facilement gagner. Peut-être sentait-il lui-même que les temps changent, que ce qui a convenu une fois ne peut durer toujours, et que dans le commerce de la vie, même quand il s'agit d'un simple habitant de la montagne, il est telle ou telle exigence des temps nouveaux, inconnue jadis, et à laquelle il faut bien savoir se soumettre.

Charles, en conséquence, fut mis en pension à Bex. Trois années s'écoulèrent. Alors, âgé de seize ans, il quitta l'école, mais sans pour cela avoir plus envie de rester chez son père, du moins d'une manière définitive, car dans les trois années, il était revenu plus d'une fois à la Roselinaz ; en particulier à la mort de sa mère. (A suivre.)

Eh bien, oui. — Désespéré d'avoir reçu un savon de son chef de bureau, un jeune facteur va se jeter au lac. On l'aperçoit et on le repêche à temps pour le ramener à la vie.

Un monsieur qui a assisté au sauvetage, s'étant enquis des faits, dit à son voisin, d'un air de circonstance :

— Ces facteurs, ça prend tout à la lettre.

En grève. — Un pasteur quêtait pour le fonds des incurables. Il se présente, sac à la main, chez un habitant de sa circonscription paroissiale et annonce l'objet de sa visite.

— Je regrette, Monsieur le pasteur, mais je ne puis rien vous donner.

— ... Alors !...

— Non, je suis gréviste.

Grand Théâtre. — Spectacles du samedi 27 au dimanche 4 février.

Samedi 27 février, à 8 h. 30 : *Servir*, 2 actes de H. Lavedan et *l'Anneau merveilleux*, 1 acte.

Dimanche 28, à 2 h. 15, matinée. En soirée à 8 h. précises : *Servir*, et *Les Ingénus*, 2 actes de Gerbodon.

Lundi 29, et mercredi 31, *soirées annuelles de Zofingue*.

Jeudi 1^{er} février, samedi 3, à 8 h. 30. Dimanche 4, en matinée, à 2 h. 14, en soirée, à 8 h. précises : *La Prise de Berg-op-Zoom*, 4 actes de Sacha Guitry.

Théâtre de la Comédie (Kursaal). — La direction du Théâtre de la Comédie annonce pour samedi 27 un spectacle particulièrement attrayant qui comprendra *Servir*, la superbe pièce de Lavedan et *Tartufo* avec le concours de M. Mondos, du Palais-Royal.

La location est ouverte à la papeterie de la Guerre, 1, place St-François.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.
Albert DUPUIS, successeur.